



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101863

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/10/2025 16H36 C:004820 I:01320
V/REF : BDCE2511619
V/Email reçu le Vendredi 17/10/2025 a 16H36

SDC 'Les Grandes Terres'
C/O IMMO DE FRANCE RHONE-ALPES
74 RUE FRANCIS DE PRESSENSE
1 COURS DE LA REPUBLIQUE
69626 VILLEURBANNE CEDEX

V/REF.IMM. 1025
IMMEUBLE : LES GRANDES TERRES
2 A 22 AVENUE MARCEL CACHIN
69200 VENISSIEUX

Vaulx en Velin, le 23 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°12 CACHIN-LOGEMENT DU 6EME ETAGE-M.BRAHMI-TEL:*07 66165687*
LOGEMENT DU 7EME ETAGE-TEL:*06 06632751*
MME MICHELIN-TEL:06 12389615

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE IMPORTANTE VENANT DES ETAGES SUPERIEURS ET
INONDANT JUSQU'AU RDC

Donneur d'ordre : Mme M. THUMEREL

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 17/10/2025 A 17H30 :
RECHERCHE ET LOCALISATION D'UNE FUITE DANS LE LOGEMENT DE MME DA SILVA
AU 7EME ETAGE AU NIVEAU DE LA CULOTTE DES EAUX VANNES DERRIERE LE WC
TRACE D'INFILTRATION D'EAU - CULOTTE PROBABLEMENT FISSUREE

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 19/10/25 a 20H49 mathilde.thumerel@immodefra

MP LCOMPTER Email envoyé le 19/10/25 a 20H49 M. Y. OTTAVY

DEVIS A SUIVRE POUR REMPLACEMENT DE LA CULOTTE

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 17/10	2	73,82	147,64
2,00	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h-12h	2	36,91	73,82
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	39,45	39,45



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101863

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	290,03
T.V.A. a 10,00%	29,00
TOTAL T.T.C.En EURO	319,03

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.